

Allocution de M. Matthias Erhardt

Président de l'Assemblée de l'UNIGE

Mesdames, Messieurs,

C'est un grand honneur de pouvoir m'adresser à vous aujourd'hui à l'occasion de ce Dies academicus.

L'assemblée de l'université que j'ai le privilège de présider est une création récente, sa première séance ayant eu lieu en 2009. De ce fait, nous avons dû trouver notre place dans le cadre institutionnel de l'université. Et on peut toujours se poser la question : A quoi sert une assemblée de l'université ?

L'université de Genève est un « service public dédié à l'enseignement supérieur..., à la recherche scientifique fondamentale et appliquée et à la formation continue ». C'est ainsi que la loi définit la mission de l'université. Le même article précise par ailleurs qu'elle « travaille selon les principes d'objectivité » et « de discussion ouverte ».

L'Etat confie une mission importante à l'université. On ne lui demande pas de produire des résultats concrets dans l'immédiat, mais de contribuer « au développement culturel, social et économique de la collectivité ». Elle accomplit cette mission principalement par les cours dispensés à ses étudiantes et étudiants et par la recherche conduite par ses chercheuses et chercheurs.

Mais au-delà, le cadre institutionnel proposé par l'université influence grandement la perception des personnes qui y sont de passage. L'égalité, le respect et la tolérance sont des valeurs que notre institution se doit de promouvoir par leur application réelle dans la vie quotidienne.

Une autre valeur que l'université ne doit pas seulement enseigner mais mettre constamment en pratique est la démocratie. Les membres de la communauté doivent être appelés à participer à la prise de décisions. La participation des différents corps qui forment l'université n'est point un caprice. Il s'agit d'un effort au service de la mission de l'université. Cette démarche a le mérite de nous rappeler que dans une société comme la nôtre, dans une démocratie, chacun a le droit et le devoir de contribuer activement au développement du bien commun.

Démocratie signifie participation à la mise en place des règles que nous devons

respecter ainsi que désignation des autorités compétentes chargées de veiller au respect de ces règles. Cet exercice n'est pas facile. Il prend du temps, il demande de l'énergie et du dévouement. Il se déroule souvent aux dépens de la réactivité et parfois même de l'efficacité du processus décisionnel. Mais au bout du compte, cet exercice en vaut la peine. Comme dans la vie politique, la participation ne se limite pas à freiner l'organe exécutif – donc le rectorat dans le contexte de l'université. Elle a un effet constructif : elle contraint les membres de l'université à réfléchir sur l'orientation et la gouvernance de l'institution et à assumer une partie de la responsabilité. Dans d'autres domaines, où l'assemblée n'a pas de compétence décisionnelle, elle permet au rectorat d'avoir connaissance des points de vue représentant l'ensemble des courants présents au sein de la maison.

L'assemblée de l'université est un lieu de débat. Elle s'exprime sur les questions sur lesquelles elle doit donner son avis, mais également sur celles dont elle se saisit. Les débats sont souvent techniques, parfois animés mais – en général – polis. L'assemblée s'occupe de problèmes concrets importants, tels que le calendrier académique ou la situation des collaborateurs et collaboratrices de l'enseignement et de la recherche. Mais plus généralement, elle travaille au bien de l'université. Elle rend la gouvernance de celle-ci plus transparente et plus démocratique. Si l'on admet que ce sont des valeurs dont le respect est essentiel au développement de la collectivité, l'assemblée contribue, de manière modeste, à l'accomplissement de la mission de l'université.

Je vous remercie de votre attention.

Allocution du prof. Jean-Dominique Vassalli

Recteur de l'UNIGE

Mesdames et Messieurs,

Jamais deux sans trois. Cette année encore, notre Dies academicus va se dérouler sous le signe des Droits humains. Vous me direz que ce n'est pas vraiment étonnant. Le domaine semble inépuisable.

Il englobe nombre de thématiques en lien avec la Cité qui vit naître la Croix-Rouge et la Convention de Genève, qui accueille tant d'organisations internationales et d'ONGs dédiées à cette cause, une cité dans laquelle se tient actuellement le 27^e *Forum international médias nord sud*, une cité dans laquelle on a remis hier soir le *Prix Martin Ennals pour les Défenseurs des Droits de l'Homme...*

Quant à notre université, elle est forcément en résonance avec cette thématique. Hier, nous fêtons les 70 ans de l'ETI, qui est très récemment devenue notre 8^{ème} faculté, la Faculté de traduction et d'interprétation. Qui dit droits humains, exil, accueil, respect de l'autre, de sa culture, dit forcément multilinguisme, traduction, voire même interprétation en zone de conflit.

Autre commémoration qui débute avec des conférences, des séminaires et des lectures dans notre institution, celle du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, celui qui pensa le *Contrat social*.

Cela posé, la question des Droits humains m'a toujours préoccupé, non seulement parce qu'ils sont ancrés dans nos traditions d'accueil, ancrés dans cet *Esprit de Genève* cher à Robert de Traz, mais également parce que j'ai l'intime conviction qu'ils doivent être ancrés dans notre université. Une université au cœur de l'Europe, une université polyvalente qui veut être au service des valeurs qui fondent l'humanisme, une université qui se doit de mettre ses compétences interdisciplinaires au service des Droits humains.

Nous disposons en effet ici des compétences qui contribueront, par nos enseignements et nos recherches, à faire progresser ces droits fondamentaux. Je pense au droit lui-même, bien sûr, mais aussi à l'histoire et à la philosophie, à l'éthique, à la science politique, aux sciences de la nature, à la médecine mais également aux sciences de l'éducation.

Quant à cette journée, liée à notre tradition et à nos valeurs, elle permet d'honorer des

femmes, je reconnais qu'elles sont encore trop peu nombreuses, et des hommes, qui ont œuvré au rayonnement des «choses» de l'esprit, qui, par leur génie, tous domaines confondus, ont fait avancer notre connaissance.

Ou, comme le disait finement l'astronaute Claudie Haigneré, ont fait reculer quelque peu les limites de notre ignorance. Par un habile jeu de miroirs, ces parcours, scientifiques ou humanistes magnifiques, que nous honorons aujourd'hui, nous le rendent bien en acceptant nos hommages.

Une manière également de remercier, par lauréats et lauréates interposés, l'ensemble du corps académique et du corps administratif qui constituent notre université et dont la qualité nous permet, cette année encore, de nous placer parmi les meilleures universités du monde.

Quant aux personnalités qui vont prendre la parole, c'est le fil du dialogue entre les peuples, de la défense des plus faibles et de l'indignation face aux injustices qui a guidé, une fois encore, notre choix.

Après avoir entendu résonner la verve emphatique de Desmond Tutu ou le verbe mesuré de Pascal Lamy dans la cathédrale Saint-Pierre en 2009, puis écouté les propos énergiques de José Manuel Barroso ou ceux très émouvants d'Elie Wiesel l'an dernier, nous entendrons ce matin les paroles intenses de Dick Marty et de Toni Morrison.

Les Droits humains concernent, je l'ai dit, une foule de domaines, dont bien sûr l'éducation. En pleine période de crise de la zone euro, de crise financière, de mondialisation de la crise, de perte de certains repères, force est de constater que notre université, au bout de la chaîne de l'éducation, a besoin de conserver un très bon niveau et qu'il est nécessaire de résister à la tentation observée dans nombre de pays, de couper dans le budget de l'éducation pour générer des économies.

Car comme l'a écrit Albert Jacquard dans son *Equation du nénuphar*, l'intelligence des jeunes n'a pas de valeur marchande. En rognant dans son budget éducatif, un Etat prend le risque de détruire son avenir.

L'université doit donc avoir les moyens de rester un lieu où l'on apprend à poser des questions en toute liberté, un lieu où l'on construit son intelligence. Un lieu neutre, non confessionnel, un lieu qui n'est pas obsédé par le profit...Un lieu où la recherche est encore au service de l'être humain, au service de valeurs qui permettent le dépassement de soi.

Cela posé, qu'est-ce que je souhaite que vous reteniez de cette cérémonie ?

- Que notre université est accessible à toutes et à tous, et qu'il est capital qu'elle le reste, comme nous l'a rappelé Alain Werner, alumnus de notre institution, dans son témoignage.
- Que notre université collabore avec les grandes institutions de ce monde, mais qu'elle a lancé, et doit continuer à lancer, des projets avec des régions défavorisées, comme l'a montré Louca Lerch, un de nos doctorants.
- Que dans un monde dans lequel les limites entre ce qui est local, régional ou global, entre ce qui est national ou international, tendent à s'estomper, notre université internationale, mais au cœur de la Cité, a un rôle à jouer.
- Que dans un monde dans lequel les frontières entre les disciplines traditionnelles du savoir mettent en péril l'approche interdisciplinaire, notre université polyvalente a un rôle à jouer, pour répondre aux défis du monde contemporain.

Insérée dans un réseau mondial de collaborations académiques, l'Université de Genève a, en plus de ses devoirs d'enseignement et de recherche, une responsabilité particulière en phase avec le destin de cette Genève internationale qui l'héberge depuis maintenant 453 ans.

La responsabilité d'être à la hauteur des attentes d'un canton et de sa population dont le soutien est indéfectible...

Allocution de M. Charles Beer

Conseiller d'Etat, chargé du Département de l'instruction publique,
de la culture et du sport

Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs les représentants des autorités politiques, fédérales, cantonales et municipales, autorités diplomatiques, académiques, religieuses, Mesdames et Messieurs les docteurs *honoris causa*, Mesdames et Messieurs les invités.

C'est toujours, pour moi, un plaisir et un honneur de participer à ce jour particulier de la vie universitaire, à ce moment solennel de partage, qui nous permet non seulement d'exprimer un certain nombre d'attachements mais également de découvrir le côté vivant d'une telle institution. Permettez-moi en tout premier lieu d'exprimer, parce que c'est le cadre adéquat, ma très profonde reconnaissance à l'ensemble des autorités de l'Université.

En tout premier lieu au rectorat – celui qui nous quitte et celui qui vient d'arriver et d'être installé le 15 juillet dernier – dire combien son travail, son engagement est particulièrement productif et combien il est la condition *sine qua non* de la confiance des autorités. J'aimerais également exprimer, bien entendu, ma confiance et ma reconnaissance à l'assemblée de l'Université, parce que son travail a été important pour approuver le statut – et nous aurons vu qu'à travers une nouvelle loi, à travers de nouvelles dispositions légales, trouver sa place, celle respectivement d'un gouvernement, d'un rectorat ou d'une assemblée d'université, n'était pas chose facile – et il aura été non seulement tout à fait productif mais également particulièrement signifiant pour notre avenir de pouvoir collaborer avec l'assemblée de l'Université et trouver des solutions à de véritables questions de fond.

Monsieur le Président du Conseil de l'Université, je vous exprime mes plus vives reconnaissances.

J'aimerais également profiter de vous dire, Monsieur le Président du Conseil stratégique, combien votre engagement avec celui du comité d'audit, mais également du comité d'éthique – combien la vie universitaire est aujourd'hui complémentarité, combien elle est basée sur le travail en commun – combien, tout simplement, vos collaborations auront permis de mettre en avant l'intérêt général de l'Université et de la cité.

Puis j'aimerais également exprimer ma reconnaissance aux doyennes et doyens, au corps professoral, au corps intermédiaire, mais également à l'ensemble du personnel administratif et technique et dire combien nous sommes fiers de l'Université qui vit

d'abord par ses étudiantes et étudiants.

Monsieur le Recteur, alors que nous sommes en pleine discussion sur la convention d'objectifs, qui devra donc nous couvrir pendant quatre ans, couvrir non pas dans un sens d'assurance mais tout simplement parcourir quatre ans de collaboration avec des grands axes, il me paraît important de dire combien les différentes missions que vous incarnez doivent être actualisées à travers un tel outil. Je pense, bien entendu, et en tout premier lieu, à l'indépendance de la recherche, à l'indépendance de l'université, sous l'angle académique ; je pense combien il est important de rappeler, à chaque moment, que celle-ci doit être indépendante de toutes les velléités, qu'elles soient politiques ou économiques, de la contrôler.

J'aimerais dire également que la question de son autonomie, qui est régulièrement rappelée, repose également sur l'élément de responsabilité et j'aimerais dire encore une fois combien la nouvelle loi nous aura permis, en réalité, de mesurer qu'elle fonctionne à dessein. Et puis j'aimerais dire également, puisque en ce jour particulier il nous est donné d'honorer des docteurs *honoris causa* de l'Université de Genève, combien les collaborations internationales demeurent essentielles pour la vivacité de notre institution comme sa capacité également de rappeler mais aussi de vivre son accessibilité, pour l'ensemble des publics auxquels elle s'adresse, je pense bien entendu à notre jeunesse dans son ensemble, je pense évidemment à Genève et sa région, mais je pense également à la vocation internationale de notre université qui, bien entendu, s'inscrit dans la destinée d'un canton qui la partage complètement.

J'aimerais enfin dire combien ces différentes questions fondamentales doivent nous amener à mesurer quelques défis aujourd'hui qu'il me semble important très rapidement de relever. Le premier, c'est celui qui touche à la fois à l'indépendance académique, qui touche également à la question de sa gouvernance, mais également de son financement. Il me paraît important de dire que l'Université est une université de service public, qu'elle est ouverte, qu'elle est moderne, autonome, qu'elle repose également sur des financements complémentaires, privés, et que cela est indispensable à son essor, comme le rappelle la loi.

Il n'en demeure pas moins que les pouvoirs publics ont à mesurer, mesurent régulièrement, et s'engagent en ce sens, qu'ils ont à soutenir de façon prioritaire l'université, quelles que soient les conditions économiques, parce que ce n'est pas en sacrifiant l'avenir, ce n'est pas en sacrifiant l'enseignement supérieur et la recherche qu'on parvient, à terme, à équilibrer les finances de son existence. Je pense qu'il est important de le rappeler, le Grand Conseil comme le Conseil d'Etat en sont conscients, l'avenir de Genève quelle que soit l'importance des travaux, qu'ils s'appellent CEVA ou tram, que Genève s'appelle encore générosité sociale avec une aide sociale régulièrement actualisée, l'avenir de Genève n'est pas de construire des trams pour

mieux relier les EMS et les lieux d'assistance ou d'aide, ou éventuellement sanitaires. Notre avenir, c'est notre capacité à produire de la richesse, à pouvoir non seulement la créer mais également offrir de l'emploi, ouvrir l'emploi à chacune et chacun dans une volonté également de dignité pour chacune et chacun.

J'aimerais enfin dire que du point de vue de l'avenir, il me paraît important de rappeler pour l'université – aussi généraliste que l'Université de Genève qui à la fois brille pour une université de cette dimension dans les rankings et en même temps accueille des étudiants de toute provenance, de toute condition sociale – combien il est important de ne pas opposer l'exigence et l'égalité des chances. Il s'agit de deux éléments fondamentaux qui caractérisent l'Université de Genève parce qu'elle sait accueillir des étudiants du monde entier et de toute condition sociale. Cela, c'est son identité, c'est ce qui fait également sa particularité, et en toutes circonstances cela mérite d'être préservé, quelles que soient par ailleurs les questions de finances publiques aussi importantes soient-elles, et les velléités quelquefois de vouloir restreindre l'accessibilité pour les uns sous l'angle de l'identité nationale, pour les autres sur la question du coût et de la préservation des élites. En même temps, j'aimerais dire que la question de l'égalité des chances ne peut pas viser à la fois le contrôle par l'Etat d'une institution comme celle-là et ne peut pas spéculer que chacun a droit à un titre, même si l'on ne s'engage pas suffisamment et même s'il ne le forge pas dans le travail et également donc dans la durée et dans l'effort. Il me paraît important de dire que si Genève veut maintenir une université ouverte, il lui faut une école publique compétitive, reposant sur le travail mais également sur des débouchés clairs pour chaque élève. Du mercredi matin aux sections, Genève a besoin d'ordre et en rappelant la force et la place du travail dans la création de richesses.

Mesdames et Messieurs, je terminerai en disant que les deux invités qui honorent une fois de plus l'Université dans sa volonté d'ouverture sur la cité montrent l'engagement de celle-ci pour les droits humains. J'aimerais, si vous me le permettez, conclure en disant qu'à la fois Dick Marty et Toni Morrison ont cette particularité, que je crois qu'ils partagent, c'est cette obsession de la justice et de la vérité, à travers des chemins différents et complémentaires que sont à la fois le droit et la littérature, au risque quelquefois, et c'est la tâche et la dimension des grands intellectuels, de pouvoir être parfois à certains moments incompris, voire critiqués, mais cela participe de leur grandeur et j'aimerais dire que leur grandeur rejaillit sur l'Université de Genève. Monsieur Marty, Madame Morrison, c'est un grand honneur pour les autorités genevoises de vous saluer à travers mon propos. Alors il me reste à dire non seulement que je vous souhaite une excellente journée, je vous souhaite un Dies particulièrement lumineux, et vous redire à chacune et chacun combien votre collaboration est précieuse à l'intérêt général, à l'identité, à la particularité de l'Université de Genève. Merci de votre attention.